



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de B E U I L

Alpes-Maritimes

AR Prefecture

~~Le vendredi onze novembre deux mille vingt-deux, à 09 heures 30, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire~~

Date de convocation 07.11.2022

Étaient présents : M. Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Noël MAGALON, quatrième adjoint, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal,

Absents : M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal, M. Frédéric PASQUIER, conseiller municipal M. François SCHULLER, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale,

Représentés : M. François SCHULLER est représenté par M. Alexandre GEFFROY, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 08/11/2022, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 10/11/2022

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME.

N°07.2022

DELIBERATION N°4 : ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LA COMMUNE :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en raison de la vétusté du véhicule LAND ROVER type DEFENDER PICK UP 110 immatriculé CW565BS qui appartient à la commune et qui ne peut plus être réparé, il convient de procéder à l'achat d'un véhicule de même gabarit afin de permettre aux services techniques d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions possibles d'efficacité et de sécurité. La période de neige étant proche, il conviendrait d'envisager en urgence l'achat de ce véhicule.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise « SARL METALLERIE FERRONERIE VIANT » pour l'acquisition d'un véhicule de marque TOYOTA type HILUX PICK UP 4X4 (kilométrage 46 000 km) pour un montant HT de 19 500 € (21 500 € TTC)

Aussi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer le devis pour l'achat de ce véhicule et à effectuer toutes les formalités administratives liées à cet achat.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la SARL METALLERIE FERRONERIE VIANT pour l'achat du véhicule TOYOTA type HILUX PICK UP 4X4 (kilométrage 46 000 km), moyennant le prix de 19 500 € HT (21 500 € TTC), et à effectuer toutes les formalités administratives liées à cet achat.

VOTES :

Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré à BEUIL, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire



**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**